



Date arrivée :

N° 13 614*01

- 8 NOV. 2021

DDTM - SEE

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. AVANT IDENTIFIÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	SOLIHA BLI PAYS DE LA LOIRE
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 312	Rue Avenue René Gasnier
Commune	ANGERS
Code postal	49100
Nature des activités :	Production de logements locatifs sociaux
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS		
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)	
Nom scientifique Nom commun		
B1 Hirondelle de fenêtre Délitchon Urbicum	12 nids constatés au 31/07/2021 (cf annexe jointe avec photos)	
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le bâtiment sur lequel sont implantés les nids doit faire l'objet d'une réhabilitation globale. Celle-ci vise à créer à terme trois logements locatifs sociaux afin de répondre à la demande de logements sur la commune, et plus largement sur le territoire de la Communauté de communes de Nozay à laquelle est rattaché La Grignonais.

.....

.....

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

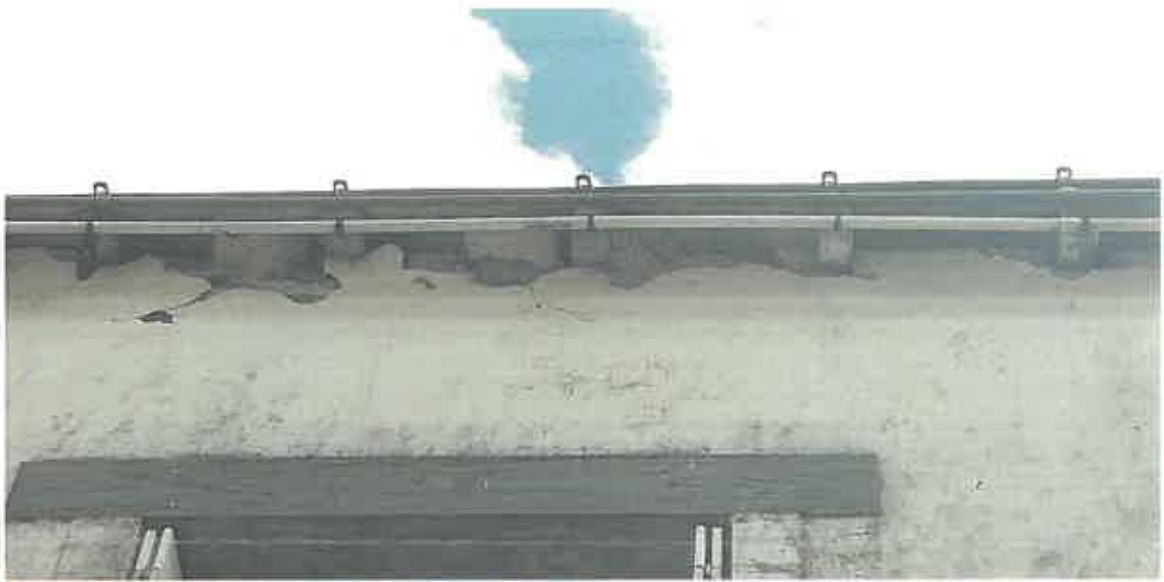
ANNEXE

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

6-7-8 Place Chanoine Thomas 44170 LA GRIGONNAIS



Les nids sont répartis sur deux bâtiments contigus, faisant tout deux partie des travaux de réhabilitation. Il y a environ une douzaine de nids constatés :





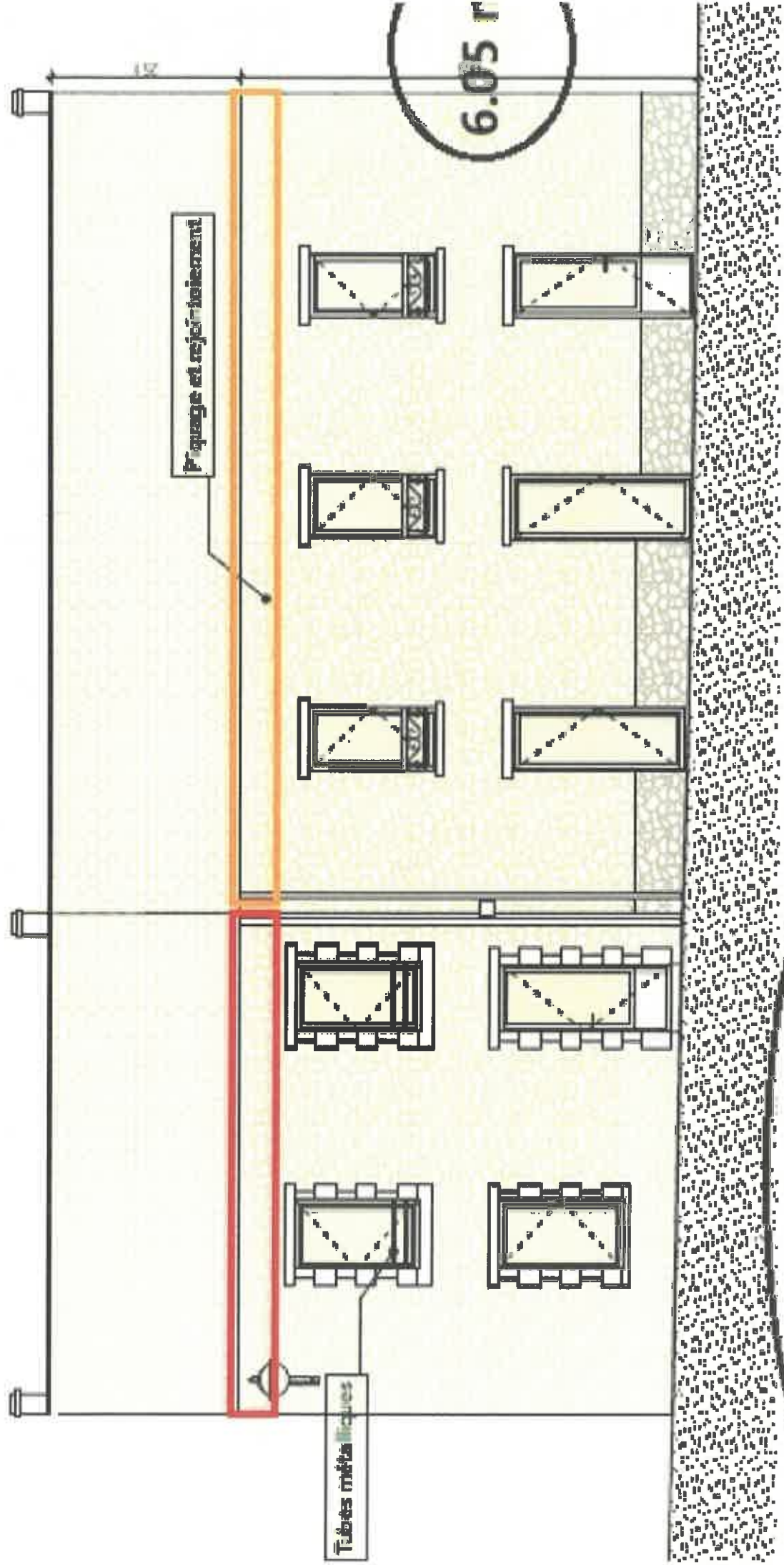
Suite à la visite de la LPO sur place le 30 juillet 2021, il a été évoqué les propositions suivantes :

- **Partie de droite (entourée en jaune) :** il sera prévue une protection des nids grâce à la mise en place de caisson en bois posés autour des nids (exemple ci-dessous)



- **Partie de gauche (entouré en rouge) :** la rive de toit étant davantage dégradée il sera probablement nécessaire d'ôter les nids présents pour intervenir en vue de la remise en état de cette rive. Les nids enlevés seront remplacés par des nichoirs artificiels selon la règle : 1 nid détruit = 2 nids artificiels (exemple ci-dessous)





FACADE NORD-OUEST

□ : Nids détruits et remplacés à l'identique (x2)

□ : Nids protégés

: Bâtiement concerné

**: Zone nids actuels et futurs
(sous face débord toiture)**



